



« Les affiches agaçantes »

... Charles Garnier en parlait déjà en 1859

NON AUX PANNEAUX PUBLICITAIRES PAR MILLIERS

Ils sont partout : sur les trottoirs, les murs, les véhicules, les routes, dans les champs, les entrées de ville, le métro...

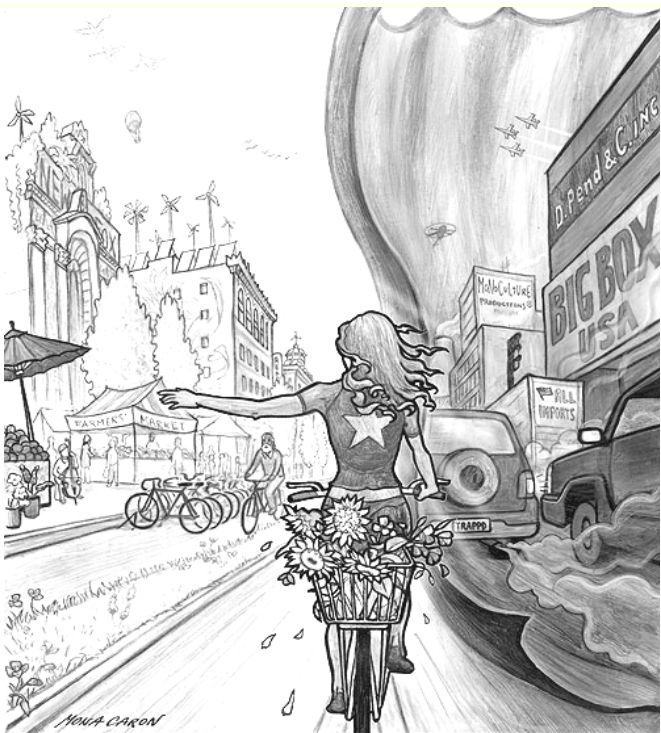
NON À L'INERTIE DES POUVOIRS PUBLICS

Trop souvent, les maires et les préfets ne font pas respecter la loi sur l'affichage ; les pouvoirs publics, à l'écoute des groupes de pression, sont responsables de réglementations beaucoup trop permissives ; le « Grenelle de l'affichage » est une imposture.

NON À L'IMPUNITÉ DES SOCIÉTÉS QUI ENFREIGNENT LA LOI (afficheurs, grande distribution, etc.)

Des centaines de milliers de panneaux illégaux ! À quoi sert le code de l'environnement s'il est bafoué ?

OUI À UNE RÉGLEMENTATION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, PLUS SIMPLE ET DONC PLUS APPLICABLE



merci à <http://monocar.com/> pour le dessin !

IL EST TEMPS DE SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC



« Les affiches agaçantes »

... Charles Garnier en parlait déjà en 1859

NON AUX PANNEAUX PUBLICITAIRES PAR MILLIERS

Ils sont partout : sur les trottoirs, les murs, les véhicules, les routes, dans les champs, les entrées de ville, le métro...

NON À L'INERTIE DES POUVOIRS PUBLICS

Trop souvent, les maires et les préfets ne font pas respecter la loi sur l'affichage ; les pouvoirs publics, à l'écoute des groupes de pression, sont responsables de réglementations beaucoup trop permissives ; le « Grenelle de l'affichage » est une imposture.

NON À L'IMPUNITÉ DES SOCIÉTÉS QUI ENFREIGNENT LA LOI (afficheurs, grande distribution, etc.)

Des centaines de milliers de panneaux illégaux ! À quoi sert le code de l'environnement s'il est bafoué ?

OUI À UNE RÉGLEMENTATION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, PLUS SIMPLE ET DONC PLUS APPLICABLE



merci à <http://monocar.com/> pour le dessin !

IL EST TEMPS DE SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC